

# PARTENAIRE DE VOS ACTIONS

## MISSION



Fière d'être un partenaire privilégié et chef de file auprès des organisations qu'elle dessert, l'engagement de l'APSSAP s'actualise par sa mission :

« Favoriser la prise en charge paritaire de la prévention en matière de santé et sécurité et d'intégrité physique des personnes du secteur de l'Administration provinciale. »

L'action de l'APSSAP tend vers l'amélioration voire la prise en charge de la prévention par le milieu. L'APSSAP propose et innove afin d'offrir une prestation de services et des stratégies d'interventions novatrices, efficaces et adaptées aux besoins de sa clientèle sur l'ensemble du territoire québécois.

## VISION



Une organisation dont l'expertise de pointe en matière de prévention de santé et sécurité assure aux organisations desservies des services et interventions de qualité et d'avant-garde. L'APSSAP est la référence en prévention auprès du secteur des ministères et organismes provinciaux dont les services offerts, en partenariat, visent la prise en charge du milieu. L'APSSAP compte sur son personnel et des partenaires engagés au sein d'une organisation évolutive et performante.

## VALEURS

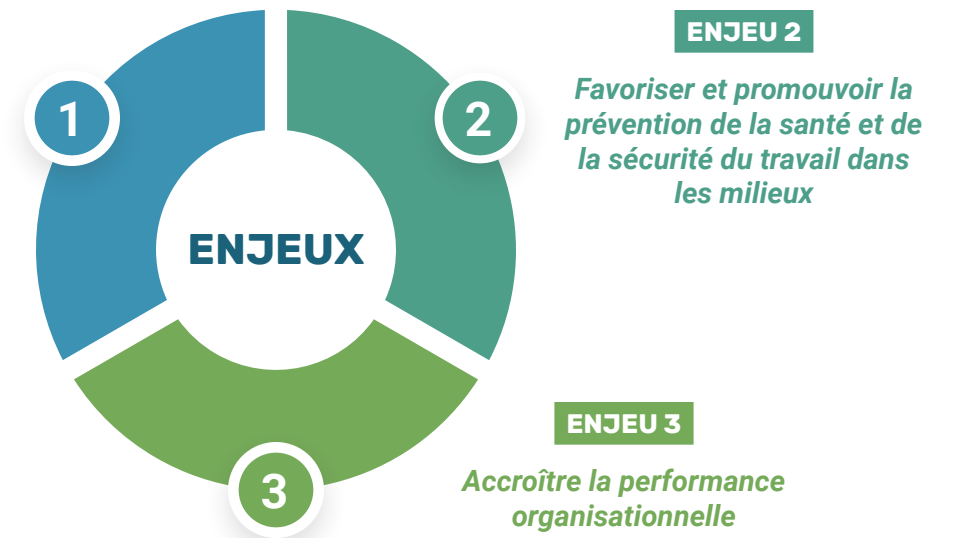


Pour accomplir efficacement sa mission et répondre aux besoins de sa clientèle, l'APSSAP s'appuie sur certaines valeurs essentielles : le paritarisme, la prévention, l'innovation, le professionnalisme et l'intégrité.



## ENJEUX / ORIENTATIONS

L'APSSAP désire s'inscrire dans les meilleures pratiques en matière de prévention de la santé et de la sécurité du travail en partenariat avec les organisations. En ce sens, elle désire promouvoir ses services et proposer une adéquation entre les besoins évolutifs des milieux et les responsabilités qui lui sont dévolues par son cadre législatif. Finalement, elle propose d'actualiser ses façons de faire en concordance avec la réalité et les contraintes actuelles des organisations desservies. En s'appuyant sur le mode paritaire qui assure l'adhésion et la collaboration du milieu, l'équipe de l'APSSAP désire innover dans ses pratiques afin que la prévention soit une priorité dans les organisations.



	1	2	3
ORIENTATIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accroître la notoriété de l'APSSAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Être à l'avant-garde dans l'expertise et l'approche client</li> <li>■ Préconiser une approche d'intervention en amont ayant une portée collective en santé et sécurité du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Maximiser l'organisation du travail afin qu'elle évolue vers des pratiques optimales en tenant compte de l'agilité et de la capacité organisationnelle</li> <li>■ S'assurer du maintien et du développement des compétences et de l'expertise des ressources humaines</li> </ul>
PISTES D'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développer une stratégie et un plan de communication                             <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Promouvoir et faire connaître les services auprès des clients actuels et potentiels ainsi que des partenaires, notamment le Secrétariat du conseil du trésor</li> <li>□ Améliorer le positionnement de l'APSSAP avec les décideurs des ministères et organismes en ressources humaines, matérielles et technologiques</li> </ul> </li> <li>■ Renforcer le partenariat avec les organismes publics (CNESST, IRSST, ETS, SCT, CSPQ, SQI) et les autres associations sectorielles paritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Renforcer la vigie sur les meilleures pratiques, tendances et changements en matière de SST notamment :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Par la mise en œuvre des orientations stratégiques définies dans la Planification pluriannuelle en prévention-inspection de la CNESST</li> <li>□ Par le partenariat avec d'autres organisations</li> </ul> </li> <li>■ Favoriser la prise en charge :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Responsabiliser les milieux en élaborant un cadre d'intervention afin que ceux-ci s'approprient leurs rôles et leurs responsabilités</li> <li>□ Renforcer le transfert des connaissances notamment par le développement d'outils et de formations</li> </ul> </li> <li>■ Améliorer l'approche client :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Définir un cadre d'intervention et le communiquer aux clients</li> <li>□ Recueillir les besoins des clients par un sondage pour l'adaptation en continu de l'offre de services</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Adapter la structure en fonction des changements évolutifs des besoins de la clientèle</li> <li>■ Consolider les compétences :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Améliorer le processus de formation continue pour assurer le développement et la mise à jour des connaissances et de l'expertise</li> </ul> </li> <li>■ Optimiser la gestion documentaire pour améliorer l'accessibilité et le partage des informations</li> <li>■ Optimiser l'utilisation des technologies de l'information notamment dans le cadre de l'offre de formation et d'information</li> <li>■ Planifier la relève et le transfert des connaissances et de l'expertise</li> </ul>